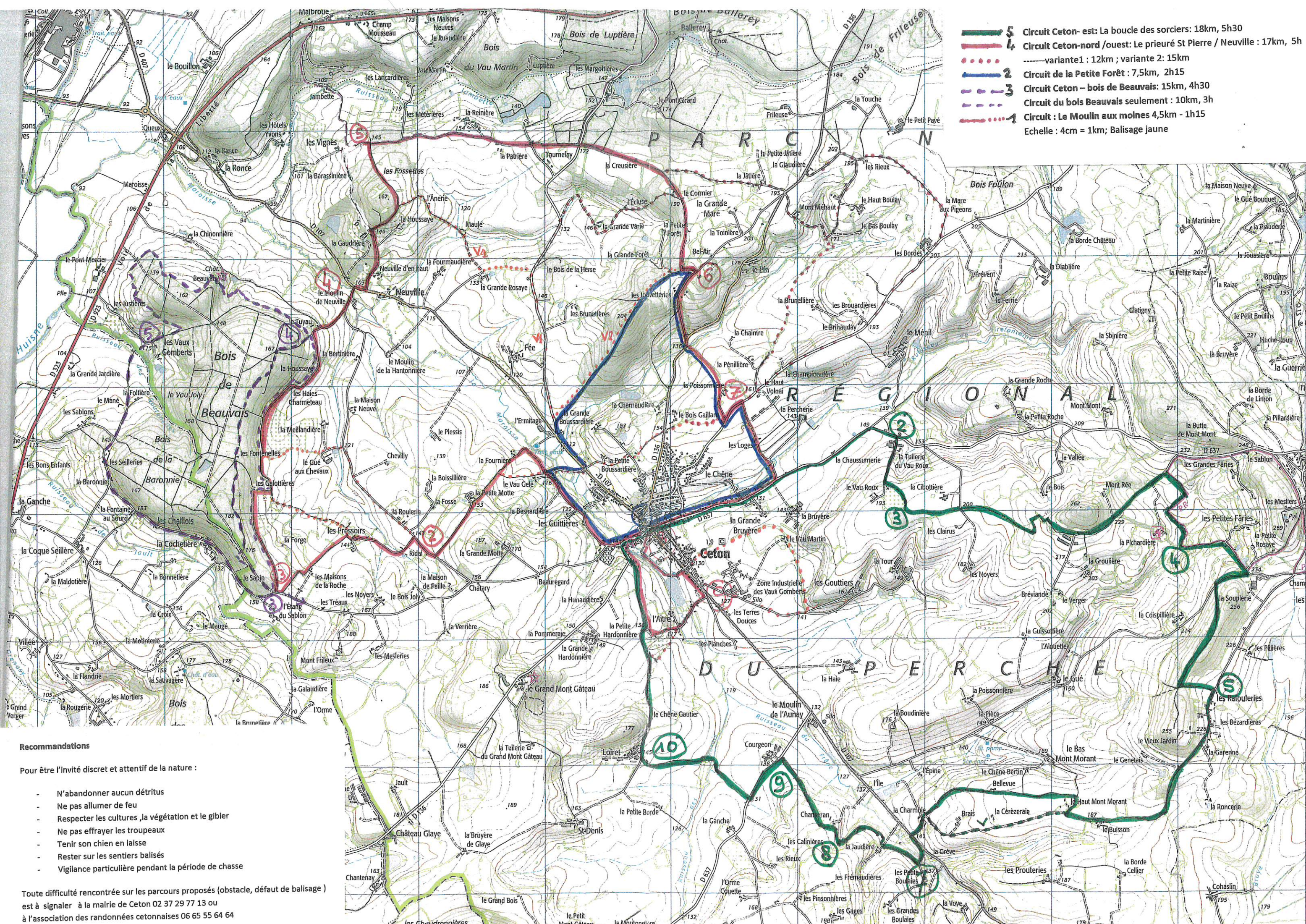


-  **5** Circuit Ceton-est: La boucle des sorciers: 18km, 5h30
 -  **4** Circuit Ceton-nord /ouest: Le prieuré St Pierre / Neuville : 17km, 5h
 -  variante1 : 12km ; variante 2: 15km
 -  **2** Circuit de la Petite Forêt : 7,5km, 2h15
 -  **3** Circuit Ceton – bois de Beauvais: 15km, 4h30
 -  Circuit du bois Beauvais seulement : 10km, 3h
 -  **1** Circuit : Le Moulin aux moines 4,5km - 1h15
- Echelle : 4cm = 1km; Balisage jaune



- Recommandations**
- Pour être l'invité discret et attentif de la nature :
- N'abandonner aucun détrit
 - Ne pas allumer de feu
 - Respecter les cultures, la végétation et le gibier
 - Ne pas effrayer les troupeaux
 - Tenir son chien en laisse
 - Rester sur les sentiers balisés
 - Vigilance particulière pendant la période de chasse

Toute difficulté rencontrée sur les parcours proposés (obstacle, défaut de balisage) est à signaler à la mairie de Ceton 02 37 29 77 13 ou à l'association des randonnées cetonaises 06 65 55 64 64

Circuit bois de Beauvais Ceton-Avezé

4h30 15km (Circuit seulement du Bois : 3h 10km)

Départ place de l'église

- 1 - Se diriger en direction d'Avezé. A 100m, prendre à droite « les Guiltières » un chemin goudronné puis empierré. Poursuivre tout droit jusqu'au bout du chemin « Le Vau Gelé »; descendre, vers la droite, le petit chemin pentu et tourner immédiatement à gauche ; 20m plus loin emprunter le chemin de droite. Après un virage à gauche à 90° continuer tout droit en montant un chemin encaissé longeant « La Fournière »; passer tout droit devant le gîte « La Petite Motte » .
- 2 - Emprunter la VC10 à droite et s'engager dans le premier chemin à gauche, jusqu'au lieu-dit « Les Pressoirs ». Tourner à droite près d'une propriété restaurée, puis à gauche sur un chemin de terre. Parcourir environ 600m avant d'arriver sur la VC8 ; prendre à droite sur une distance de 50m avant de s'engager à l'orée d'un bois privé. *Il est conseillé de rester sur le chemin communal et balisé, chien tenu en laisse et d'éviter les périodes de chasse.*
- 3 - S'engager dans le bois par le sentier central « Les Fontenelles » en suivant le balisage jaune. Le chemin communal dévie légèrement à gauche et reste parallèle à l'allée forestière avant de revenir couper celle-ci à environ 300m. Se diriger sur la droite : chemin empierré que l'on poursuivra sur 800m avant d'arriver aux Fontenelles – maison sur la droite - . Continuer tout droit en ignorant le premier croisement, jusqu'à un virage à droite qui nous conduit dans une sapinière. (Présence d'une réserve de nourriture pour pigeons). Nouveau carrefour en T : prendre à gauche puis tout droit jusqu' au croisement à 5 directions (150m). Prendre le 2° chemin à droite, comme pour un rond-point. Continuer à descendre et ignorer une première allée à Gauche.
- 4 - 50 m avant la sortie du bois prendre un chemin sur gauche qui nous conduit à la lisière du bois (culture ou prairie à votre droite) Bon repère : rester toujours sur le chemin en lisière avec belle vue sur le château de Beauvais et sur la campagne. Après une pente assez abrupte se diriger à droite, puis encore à droite à l'intersection suivante, pour rester en lisière de bois avec vue panoramique. Continuer toujours tout droit en lisière (ignorer un carrefour qui conduit à droite à la route RN 23). Légère montée, puis prendre à droite près de 2 jolis chênes (toujours en lisière). Après une longue descente s'engouffrer dans un chemin sous tunnel ombragé qui débouche sur une croisée de 5 chemins. Descendre tout droit vers un chemin goudronné que l'on emprunte sur 50m – c'est le hameau Vaux Gomberts –
- 5 - Reprendre un chemin de terre sur la gauche. Vous rentrez sur la commune d'AVEZE , S'ouvre tout droit un chemin bordé d'une haie entre 2 champs de cultures jusqu'au « Mané » ; Continuer tout droit le chemin empierré et encaissé. Au croisement, monter tout droit et passer devant le hameau « Les Seilleries » sur un chemin goudronné jusqu'au croisement en Y ; prendre à gauche jusqu'à la route (VC 8 Ceton-Avezé). Emprunter cette route à gauche qui ramène à l'orée du bois (point de départ).

Possibilité pour le retour à Ceton soit par la petite route tout droit , soit par le chemin de départ en sens inverse

Circuit Ceton-est : La boucle des sorciers 18 km

- 1 - Gagner la D107 par la rue de l'église, La traverser et prendre en face la rue du Pilori, puis la rue des Etilleux. Continuer la D637 sur 1,8 km
- 2 - Prendre à droite le chemin du Vaux -Roux ; 400m plus loin, à un calvaire, s'engager à gauche dans un chemin de terre ombragé qui tourne à angle droit. En contre-bas, vue sur l'ancien manoir de la Tour.
- 3 - Poursuivre à gauche, puis couper un chemin goudronné. Continuer jusqu'au bois ; Le traverser en empruntant un chemin creux. A la sortie du bois, contourner la parcelle cultivée par la gauche. Poursuivre jusqu'au chemin goudronné, que l'on suivra sur environ 850m. Prendre à droite un chemin qui, en descendant, contourne la Pichardière
- 4 - Après la ferme, tourner à gauche et rejoindre, en montant, le chemin goudronné des Petites Faries . S'engager à droite et 250 m plus loin tourner à droite. Prendre à gauche et s'engager dans le bois des Rafouleries ; après 1km de marche prendre à gauche le chemin qui descend au hameau des Rafouleries.
- 5 - Tourner à droite et continuer le chemin d'abord goudronné, puis de terre, en lisière d'un petit bois. Prendre ensuite un chemin creux (humide en hiver) qui conduit au « Buisson »
- 6 - Après 250m de chemin goudronné, se diriger à droite vers le Haut Mont Morant. Passé ce lieu-dit tourner à gauche et suivre un chemin qui, par Bellevue conduit à la « Charmoie » . Arrivé à la D107, la suivre à gauche sur 100m puis s'engager à droite dans le chemin des Grandes Boulaies.
- 7 - Prendre le premier chemin à droite et continuer tout droit jusqu'à la Jaudière.
- 8 - Passer en limite du champ et s'engager dans un chemin qui monte en obliquant à gauche. Au débouché de ce passage couvert contourner la parcelle cultivée par la droite, en suivant d'abord un talus arasé puis un petit bois sur une longueur de 250m , et enfin une haie sur 50m. Tourner à droite ; franchir le talus et suivre le côté droit d'un ancien chemin en bordure de parcelle. Continuer par le chemin creux menant à Courgeon .
- 9 - Tourner à gauche et suivre la route jusqu'au petit pont . Prendre à droite juste avant ce pont en longeant un fossé jusqu'au ruisseau des Marais. Suivre ce ruisseau sur 50m , le traverser par le petit pont et s'engager dans le chemin de terre qui, en montant légèrement mène à Loiret sur une route goudronnée.
- 10 - Tourner à droite. Retour au bourg à droite par la route de Loiret.

Circuit Nord-Ouest :Neuville // Prieuré St Pierre : 17km - 5h

(Options possibles : variante 1 : 12km et variante 2 : 15 km)

- 1 - Au départ de l'église, suivre la vc8 direction « AVEZE » sur 150 m, s'engager à droite dans le chemin goudronné des Guiltières. Continuer tout droit jusqu'au bout du chemin qui devient encaissé et pentu, puis tourner à gauche, puis après, à un carrefour, en Y prendre le chemin de droite. Continuer puis tourner à angle droit par un chemin encaissé. Passer « la Fournière » puis « la petite Motte » ; continuer le chemin goudronné qui débouche sur la route.
- 2 - Prendre à droite sur 50m puis s'engager dans le premier chemin à gauche jusqu'aux « Pressoirs ». Après ce lieu dit tourner à droite puis à gauche (petite variante possible à ce moment à droite) vers les Maisons de la Roche. Arrivé sur une route goudronnée prendre à droite sur 100m.
- 3 - Prendre à droite le chemin en lisière de bois vers « les Galotières » ; Continuer en lisières de bois. (Ignorer la variante possible de droite vers le « Gué au chevaux ») Passer la Houssaie puis les Haies Charmeteau , rejoindre le « Tuyau » par un chemin goudronné.
- 4 - Poursuivre la VC10 à gauche jusqu'au pont qui enjambe la « Maroisse » près du moulin de Neuville. Prendre prudemment la D107 sur 100m puis monter à gauche vers «Neuville en haut». Après avoir traversé le hameau, continuer tout droit jusqu'à la «Gaudrière», puis s'engager légèrement à droite en suivant une clôture grillagée à gauche du chemin. Au carrefour (Ignorer la variante n°1 possible) tourner à gauche en suivant la clôture grillagée et s'engager dans un chemin creux qui rejoint le chemin des « Vignes » que l'on prend à droite.
- 5 - Passer devant la Reinière, et la Patrière . 175 m après ce dernier lieu-dit, quitter le chemin goudronné pour s'engager en face dans un chemin de terre qui surplombe légèrement la route au début. Poursuivre en longeant la clôture, traverser la VC 12 et gagner la « Creusière ». Continuer le chemin de terre jusqu'au carrefour en Y, obliquer à droite et suivre un chemin forestier en lisière de bois à la rencontre d'un chemin empierré.
- 6 - A l'intersection, prendre à gauche (ignorer la variante 2 possible) le chemin goudronné et au bout prendre à droite la petite route qui descend jusqu'à l'intersection avec la D136. Prendre cette départementale à droite sur 50m et juste avant le pont s'engager à gauche dans un chemin traversé par le ruisseau de la Rousselière que l'on franchit à gué. Remonter le chemin creux en passant devant la « Poissonnière » jusqu'à l'intersection avec la route des « Bordes ».
- 7 - Prendre à gauche sur 200m puis prendre à droite le chemin des « Loges » qui descend en pente douce jusqu'à la D637. Prendre à droite vers le bourg : rue du Pilori puis rue de l'Eglise.
- 8 - Tourner à gauche dans une petite ruelle entre les N°20 et 26 de la rue de l'église. Passer derrière la salle des fêtes et prendre l'allée à droite (vue sur la piscine en face et la mairie à gauche) ; Juste après la passerelle sur la « Maroisse » tourner à gauche (mini golf à votre droite) et longer la rivière jusqu'à l'étang. Monter ensuite à gauche, après un ancien lavoir, un chemin empierré qui débouche sur la D107. Tourner à droite.
- 9 - A la sortie du village, se diriger à droite vers «l'Aître » « Le Moulin de Cohémont », passer un pont qui enjambe la rivière . A « l'Atre on remarquera le toit brisé datant probablement de la fin du XVIII très rare dans l'Orne. Continuer tout droit en montant le chemin empierré pour déboucher à « Bouillette ». Prendre à droite la route du « Loiret » en direction du bourg, descendre la rue de la libération et rejoindre l'église.

Circuit N°2 : La Petite Forêt 7,5 km 2h15

Départ place de l'église

Prendre la direction d'Avezé sur droite pendant 150m puis s'engager à droite dans le chemin goudronné des Guiltières (vue panoramique du bourg). Arrivé au hameau, ignorer le chemin de droite et le suivant à gauche. Continuer tout droit jusqu'au Vau Gelé. Descendre à droite le petit sentier « Le Moulin Aux Moines » et continuer en prenant à droite ; franchir le pont de la Maroisse - petite chute d'eau - Gagner la D107 : « La Croix Ste Anne », suivre cette route à gauche sur 300m jusqu'à l'Hermitage. Au carrefour, prendre à droite la route de Masle sur 100m environ. Emprunter à droite un long chemin de terre qui monte progressivement à la butte boisée des « Jouvetteries. » Ce bois de feuillus est privé. *Il convient de ne pas s'écarter du chemin balisé et de tenir son chien en laisse.* A une première croisée de chemins, continuer tout droit en montant. Continuer sur le plat et suivre le chemin qui est légèrement à droite pour longer la lisière du bois et rejoindre à droite un chemin empierré passant derrière une maison et qui débouche 100m plus loin sur une route goudronnée. Descendre cette dernière à droite jusqu'à son intersection avec la D136. Prendre la départementale à droite sur 50m et juste avant un pont s'engager à gauche en franchissant à gué .Remonter le chemin creux et gagner La Poissonnière » qu'on laisse à gauche. Continuer jusqu'à rejoindre une route goudronnée. Emprunter celle-ci sur 200m à gauche .Prendre ensuite à droite le chemin des Loges . Descendre ce chemin jusqu'à la D637 en passant devant « La Percherie » et « Tirefontaine ». Tourner à droite vers le centre bourg par la rue des Etilleux, la rue du Pilori, puis la rue de l'Eglise

Circuit N°1 : Le moulin du Moine. 4,5km, 1h15

Départ Place de l'église

Se diriger vers le centre bourg. Entre les n° 20 et 26 Rue de l'église, tourner à droite dans une ruelle. Passer derrière la salle des fêtes et prendre à droite l'allée menant à la piscine - belle perspective sur l'église et la mairie - Juste après la passerelle, tourner à gauche et longer la rivière jusqu'à l'étang. Monter ensuite à gauche, après avoir remarqué un ancien lavoir, un chemin empierré qui débouche sur la D107. Prendre à droite sur la D107, puis à la sortie du bourg se diriger à droite vers l'Aître et le Moulin de Cohémont. Poursuivre en longeant le ruisseau. Arrivé au chemin de l'Aître on remarquera un bâtiment au toit brisé datant probablement de la fin XVIII s ; il s'agit là d'un type de couverture très rare dans le département de l'Orne. Continuer tout droit par un chemin empierré pour déboucher à « La Bouillette ». Prendre à droite la route du Loiret (C101) en direction du bourg. Jolie vue sur le bourg et l'aire de loisirs. Au carrefour descendre la Rue de la libération, puis prendre à gauche la direction d'Avezé. Après 150 m s'engager à droite vers les Guiltières ; puis partie commune avec le circuit n°2 jusqu'à la Croix Ste Anne D107. Traverser la route et prendre en face le chemin de la Petite Boussardière Monter en contournant cette ancienne ferme par la droite. Arrivé sur une chemin goudronné tourner à droite et poursuivre tout droit jusqu'à la route A l'intersection, la maison de retraite a été aménagée dans les locaux d'une ancienne manufacture de gants créée en 1858 par M. Jean-Christian Neyret. Descendre à droite la rue Jean Moulin, s'engager Rue du theil à votre gauche, puis Rue des Fontaines à droite - magnifique lavoir - ;